

Fiche d'inscription 2021-2022

(Les informations de cette fiche sont confidentielles et ne feront l'objet d'aucune diffusion)

FICHE ADHÉRENT

Nom:

Prénom :

Noms des parents (seulement pour les élèves mineurs):

Téléphone:

Mail:

Adresse:

Date de naissance:

Club fréquenté:

Pièces à fournir lors de l'inscription:

- bulletin d'inscription complété
- certificat médical d'aptitude à la pratique sportive pour les adultes (certificat valable 3 ans) ou le questionnaire santé pour les enfants
- le règlement à l'ordre de la MJC de Villers-le-Lac **EN TOTALITÉ** (possibilité de régler en 3 fois: chèques encaissés en octobre 2021, janvier 2022, avril 2022)
- Licence remplie et signée des 2 cotés pour les clubs step/zumba/renforcement musculaire

MERCI DE PRÉPARER L'ENSEMBLE DES PIÈCES À NOUS REMETTRE EN UNE SEULE FOIS AU MOMENT DE L'INSCRIPTION.

REPRISE DES COURS : **lundi 13 septembre**

INSCRIPTIONS : **mercredi 22 septembre de 17h30 à 20h**

Attention: par mon inscription, je prends connaissance du règlement intérieur et l'accepte.

DROIT À L'IMAGE: J'autorise la MJC à publier les photos et vidéos de mon enfant ou de moi-même (prises à l'occasion d'événements artistiques, de création, spectacles, ou en ces locaux) dans des articles de journaux, programmes, site internet, flyers, réseaux sociaux et autres médias permettant de communiquer sur l'activité de la MJC.

Si non, j'exprime mon refus par écrit.

Fait à:.....

Date:/...../.....

Signature:

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- L'inscription s'étend sur l'année du lundi septembre au samedijuillet.
- Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires ni les jours fériés.
- L'engagement annuel et le tarif qui en découle induit le règlement global de 3 chèques lors de l'inscription.
- **Tout trimestre commencé est dû** et non remboursable.
- Remboursement possible **uniquement** sur présentation d'un certificat médical de plus d'un mois.
- Une réduction famille est accordée de 15€ pour le second membre.
- Les mesures sanitaires (Covid 19) seront à respecter obligatoirement.merci de signer le protocole ci-dessous.
- Possibilité pour les nouveaux élèves de prendre un cours d'essai sans engagement, avant de s'inscrire.
- Le spectacle de fin d'année se déroulera à la salle des fêtes le **samedi 25 juin 2022**
- **Une tenue adaptée est imposée** selon la discipline (tenue de sport, pieds nus, baskets ,PAS DE JUPE)
- Merci de vous déchausser sur les tapis à l'entrée et de ranger vos chaussures sur l'étagère (afin de respecter le ménage réalisé par les animateurs de l'ALSH.
- Les élèves doivent arriver 5 minutes avant le début du cours.
- Absences: merci de prévenir par messages systématiquement.
- Sécurité : hors des temps de cours, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.
- Comportement: pas de chewing-gum, téléphone en silencieux pendant le cours.
- La MJC décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.
- **Clause exonératoire de force majeure:**en cas de fermeture exceptionnelle indépendante de notre volonté, la MJC s'engage à mettre en place un système de rattrapage des cours, se réserve le droit d'organiser ceux-ci selon un format et un créneau différents de ce qui fut proposé en début d'année, envisagera un éventuel remboursement aux adhérents.
- Pour toute question contactez la responsable par mail **dansemjc.vll@gmail.com**

En souscrivant à une inscription à la MJC, vous acceptez le règlement intérieur ci-dessus.